



**S.A.T.E.S.E.**  
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS  
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022  
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :  
CRULAI (0361 14001000)**

# SOMMAIRE

1. Données générales réseau .....	3
2. Organes particuliers du système de collecte .....	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement .....	3
2.2 Déversoir d'orage.....	3
3. Rejets « autres que domestiques » .....	3
4. Données générales station.....	3
5. Exigences réglementaires station .....	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel.....	4
7. Charges hydrauliques station - Annuel.....	5
8. Charges organiques station.....	5
8.1 Charges organiques station – Historique des bilans réalisés.....	6
9. Évolution des charges entrantes station.....	7
10. Consommation électrique station.....	7
11. Sous-produits de la station évacuée (VLC).....	7
12. Réactifs station.....	7
13. Boues extraites de la file eau .....	7
14. Quantité de boues évacuées.....	7
15. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022.....	7
15.1 Interventions du SATESE.....	7
15.2 Tests réalisés par l'exploitant.....	7
16. Conclusion.....	8

## 1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	--
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	7 400 ml (dont 0 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	269	Volume assujetti (2021) :	20 622 m <sup>3</sup>
Estimation de la population raccordée :	616 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	0 EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	100 %
Estimation du volume rejeté par habitant :	0 l/j		

## 2. Organes particuliers du système de collecte

### 2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Libellé	Commune	Nomenclature	Télégestion	Branchements amont	Nb de pompes
PR Bouvet	Crulai	Hors nomenclature	Non	Non connu	2

### 2.2 Déversoir d'orage

Sans objet.

## 3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO <sub>5</sub> /j)	Commentaires
Ecole	SO	SO	
Garage automobile	SO	SO	
Restaurant	SO	SO	
Salle des fêtes	SO	SO	
Petits commerces	SO	SO	
Supérette	SO	SO	

SO : Sans Objet

## 4. Données générales station

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	TPAM
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Technicien référent :	Madame Coralie BIDAUX
Commune d'implantation :	Crulai	Milieu récepteur :	l'Iton
Date de mise en service :	01/01/1989	Arrêté local :	08/12/1988
Type de traitement :	Lagunage naturel		
Capacité constructeur :	500 EH 30 kg DBO <sub>5</sub> /j	Débit nominal (temps sec) :	75 m <sup>3</sup> /j
		Débit de référence :	75 m <sup>3</sup> /j
Date du plan d'épandage :			

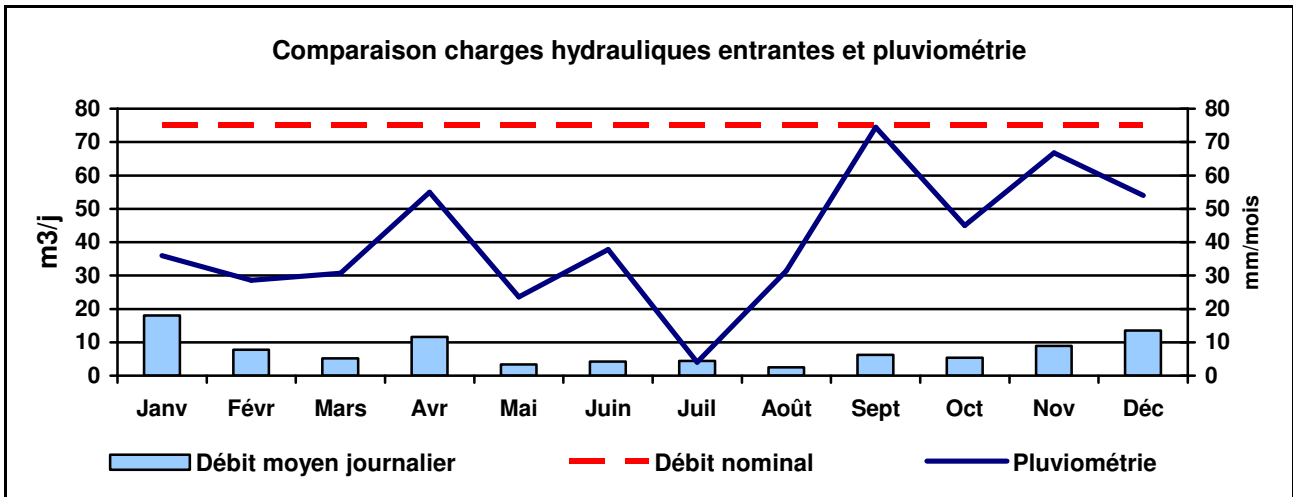
## 5. Exigences réglementaires station

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'auto-surveillance	Tolérances maximales
MES		150	50	1/an	
DCO f	200	400	60	1/an	
DBO <sub>5</sub> f	30			1/an	
NK	40	-		1/an	-
NGL (*)		-		1/an	-
PT (*)		-		1/an	-
NO <sub>2</sub>		-		1/an	-
NO <sub>3</sub>		-		1/an	-

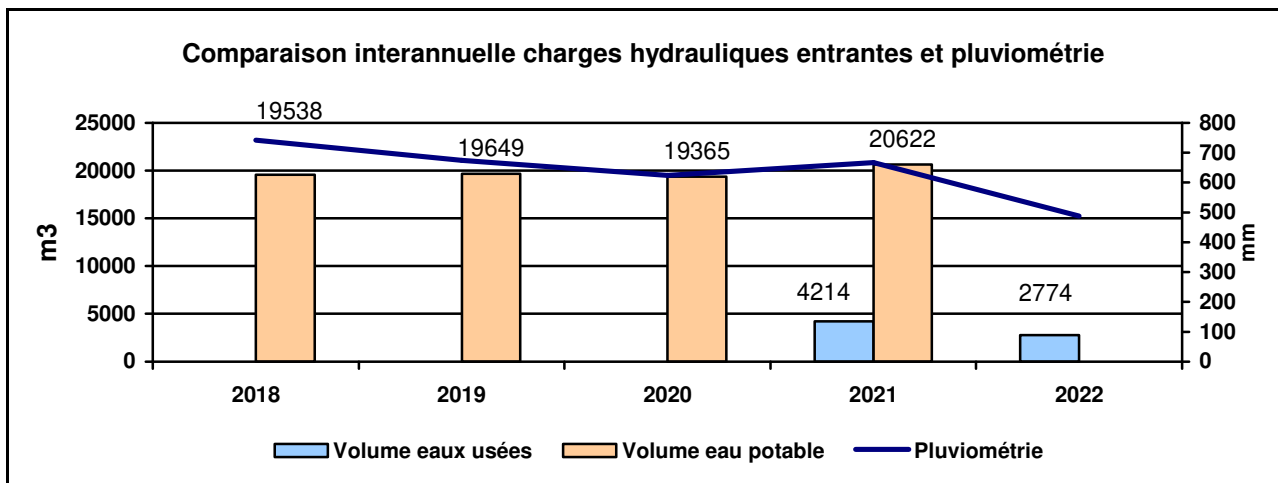
(\*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO<sub>5</sub>), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

## 6. Charges hydrauliques station - Mensuel

Mois	Débit entrée (m <sup>3</sup> /j)	Débit sortie (m <sup>3</sup> /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	18		36
Février	7,8		28,6
Mars	5,2		30,7
Avril	11,6		55
Mai	3,37		23,6
Juin	4,17		37,8
Juillet	4,42		4
Août	2,52		31,5
Septembre	6,26		74,4
Octobre	5,41		45
Novembre	8,97		66,8
Décembre	13,5		54
Débit moyen (m <sup>3</sup> /j)	7,6		
Débit minimum (m <sup>3</sup> /j)	2,52		
Débit maximum (m <sup>3</sup> /j)	18		
<b>Total annuel</b>	<b>2 774 m<sup>3</sup></b>		<b>487,4 mm</b>



## 7. Charges hydrauliques station - Annuel



Pas de transmission des données en 2018, 2019 et 2020.

Les valeurs fournies par le débitmètre en place (sonde US) sont anormalement faibles et incohérentes avec le volume d'eau potable consommé : elles sont donc **jugées non représentatives**.

Une vérification du bon calage de la sonde est à nouveau préconisée.

## 8. Charges organiques station



## 9. Évolution des charges entrantes station

---

Pas de mesure des charges entrantes : étant donné l'absence de mesure fiable de débit, les bilans 24h sont remplacés par des mesures ponctuelles en entrée et sortie de station.

## 10. Consommation électrique station

---

Les relevés des compteurs n'étant pas réalisés, pas de données de consommation électrique pour l'année 2022.

## 11. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

---

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	Pas de données	
Sables	Non concerné	
Huiles / graisses	Non concerné	

## 12. Réactifs station

---

Sans objet.

## 13. Boues extraites de la file eau

---

Sans objet. Stockage des boues produites dans les bassins de lagunage, pas d'estimation possible.

## 14. Quantité de boues évacuées

---

Pas d'évacuation réalisée en 2022 (dernier curage en 2017).

## 15. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

---

### 15.1 Interventions du SATESE

#### NOMBRE DE VISITES

---

Visite avec analyses :

1 (1<sup>er</sup> juin 2022)

#### VISITES AVEC ANALYSES

---

Date	MES (mg/l)	DCO (mg/l)	DBO <sub>5</sub> (mg/l)	NTK (mg/l)	NGL (mg/l)	Pt (mg/l)
01/06	55	229	45	38		6,76

### 15.2 Tests réalisés par l'exploitant

Sans objet.

## 16. Conclusion

---

### Le réseau :

Le volume moyen journalier estimé à partir des relevés du débitmètre (sonde US) en entrée de station est de seulement 7,6 m<sup>3</sup>/j, soit 10% du débit nominal, pour un débit sanitaire estimé de 51 m<sup>3</sup>/j. Les mesures fournies par le débitmètre en place **sont jugées non représentatives** de la population raccordée à la station. Une vérification du bon calage de la sonde est à nouveau préconisée. La fiabilité et l'adéquation de cet équipement de mesure devra être étudié dans le cadre du schéma directeur en cours à l'échelle de la CDC des Pays de l'Aigle.

### La station :

La qualité du rejet est satisfaisante, les seuils de qualité exigés par le récépissé de déclaration et l'arrêté national sont respectés.

Le suivi et l'entretien sont bien réalisés.

La station est ancienne mais ne présente pas de dysfonctionnements ni de dégradations, son remplacement n'est pas à envisager pour le moment.

### Les boues :

Les boues sont stockées dans les bassins de lagunage : pas d'estimation possible des boues produites. Pas d'évacuation effectuée en 2022 (dernier curage réalisé en 2017).